



LA MARSEILLAISE



Objet d'étude

Titre : Chant de Guerre pour l'Armée du Rhin / La Marseillaise
Compositeur : Rouget de Lisle
Date de création : 1792

- Thématique 1 - **ARTS ET IDENTITES CULTURELLES**
- Problématique : **Comment les Arts participent à l'affirmation des identités culturelles?**

Domaine artistique :



VOCABULAIRE à retenir :

- **Anacrouse** : une note ou un ensemble de notes précédant le premier « temps fort » d'une phrase musicale. Ici, elle donne de l'élan et de la synchronisation à la marche durant le défilé.

- **Forme Rondo** : alternance du refrain et du couplet : structure simple qui permet une diffusion large et une mémorisation facile propre aux musiques populaires

- **Hymne national** : c'est généralement un chant patriotique, souvent choisi pour l'usage officiel par le gouvernement. La plupart des pays ont adopté un hymne national, qui peut être également une composition

- **Présenter l'auteur** : Né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saunier, il est l'aîné d'une famille de 8 enfants. Dès son plus jeune âge, il se passionne pour la musique. Après des études au collège où il aurait déjà manifesté des talents de poète, il reçoit, à Paris, une formation militaire. A l'issue de six années à l'École militaire, il est sous-lieutenant et termine ses études au corps royal du Génie. Il en sort en 1784 avec le grade d'aspirant-lieutenant en second. Il poursuit sa carrière sous la Révolution, devenant lieutenant en premier en 1789. Il est nommé capitaine le 1^{er} avril 1791.

- Contexte de réalisation :

En 1791, année où il rejoint l'Armée du Rhin, il se trouve en garnison à Strasbourg, affecté au bataillon "Les enfants de la Patrie". Toujours habité par la musique et la poésie, il est très familier des milieux artistiques de la ville et finalement il est accueilli dans le salon du maire Dietrich, où se côtoient hommes politiques, officiers et nombreux musiciens dont Ignace Pleyel futur célèbre compositeur.

Pleyel le reçoit dans son salon le 25 avril 1792 où ce soir-là règne une grande effervescence car un courrier vient d'arriver de Paris, annonçant la déclaration de guerre faite le 20 avril 1792, par l'Assemblée législative au roi de Bohême et de Hongrie.

"Mais vous, monsieur de Lisle ... trouvez un beau chant pour ce peuple soldat qui surgit de toutes parts à l'appel de la patrie en danger et vous aurez bien mérité de la Nation" lui demande alors le Maire qui souhaite qu'un chant hardi puisse encourager les soldats qui montent au front, en place du traditionnel "ça ira, ça ira".

Or le matin de ce jour, en sortant de chez lui Rouget de Lisle tombe en arrêt devant une affiche apposée sur les murs de Strasbourg dont le texte émanant de la Société des Amis de la Constitution est le suivant :

Aux armes, citoyens ! L'étendard de la guerre est déployé ! Le signal est sonné ! Aux armes ! Il faut combattre, vaincre, ou mourir.

Aux armes, citoyens ! Si nous persistons à être libres, toutes les puissances de l'Europe verront échouer leurs sinistres complots. Qu'ils tremblent donc, ces despotes couronnés ! L'éclat de la Liberté luira pour tous les hommes. Vous vous montrerez dignes enfants de la Liberté, courez à la Victoire, dissipez les armées des despotes ! Marchons ! Soyons libres jusqu'au dernier soupir et que nos vœux soient constamment pour la félicité de la patrie et le bonheur de tout le genre humain !

Ces paroles sont certainement un élément clé pour Rouget de Lisle car après une nuit passée à composer, à essayer sur son violon diverses mélodies, il se rend dès le lendemain matin chez le Maire Dietrich où il présente son essai devant un auditoire conquis.

instrumentale, et qui représente une nation ou un pays

- **Citation ou Emprunt** : c'est un motif musical qu'un compositeur ou artiste utilise dans un autre contexte.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, La Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle. La partition commence par cette phrase : « Pour tout ce qui a un cœur, une voix et du sang dans les veines ».

- **Caractéristiques sonores** : La structure générale du morceau est celle d'une chanson, composée de l'alternance couplet/refrain (forme Rondo), le refrain reprenant deux fois les mêmes paroles et la même mélodie.

On compte six parties « introduction/couplets/refrain ». La formation instrumentale riche (chœur, orchestre, soliste) permet de varier les interprétations tout en préservant l'esthétique générale de la chanson.

L'aspect martial de ce chant est conféré par le détachement des syllabes et des notes instrumentales, l'intensité (souvent fortissimo), l'utilisation des cuivres et des timbales présents dans les fanfares militaires. Cependant, la présence de passages nuancés et liés permet de trouver un aspect romantique. A noter l'anacrouse au début qui vient renforcer l'élan donné à la marche.

- **Le saviez-vous ?** Rouget de Lisle n'ayant écrit que six couplets, le site officiel de l'Élysée indique que l'auteur du 7e couplet dit « des enfants » reste inconnu.

- **Rapprochement avec une autre œuvre** :

ARTS DU SON

- *Aux Armes etc...* de Serge Gainsbourg
- *La Marseillaise* de Django Reinhardt - 1946
- *Star Spangled Banner* de Jimmy Hendrix - Hymne des USA - 1969

ARTS DU VISUEL

- Appel au combat, sculpture de Rude, Arc de triomphe, Paris

